COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2023

CONSULTATION PREALABLE AU CHOIX D'UN MODE DE GESTION

DISPOSITIF D'AFFICHAGE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET COMMERCIALES CONCERNANT LA COMMUNE DE NERAC ET SON C.C.A.S.

A – ORDRE DU JOUR

Collectivités concernées : **Mairie de NERAC et son C.C.A.S.**

Secrétaire de séance :

Le point à l'ordre du jour est :

- LA FOURNITURE, L'ENTRETIEN, ET LA MAINTENANCE DE DISPOSITIFS D'AFFICHAGE (environ 2m² + abris-bus) POUR DES INFORMATIONS ET COMMERCIALES CONCERNANT LA COMMUNE ET /OU SON C.C.A.S.

B – COMPOSITION DE LA COMMISSION

Date de la réunion : mercredi 29 novembre 2023 convoquée le 16 novembre 2023

Nom - Prénom	Qualité	Emargement
Commune		
LACOMBE Nicolas	Maire, Président	
DUFAU Patrice	Adjoint au Maire, membre titulaire	
BUSQUET Edith	Conseillère municipale, membre titulaire -> CCAS	
BOZZELLI Thierry	Conseiller municipal, membre titulaire	
GREGOIRE Nolhwenn	Conseillère municipale, membre titulaire ABSENTE	
GOUJON Patrick	Conseiller municipal, membre titulaire	

Autres membres présents, en cas de suppléance :

- -
- -
- -
- -
- -
- -

AR Prefecture
047-214701955-20231221-DEL1572023-DE
Reçu le 27/12/2023

Nom - Prénom	Qualité	Emargement
	C.C.A.S.	
BUSQUET Edith	Conseillère municipale, membre titulaire	
NOUILHAN Henri	Président de l'A.D.M.R., membre titulaire	

C – RAPPORT DE PRINCIPE POUR LE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION DE CONCESSION

Contexte :

- La ville de NERAC dispose à l'heure actuelle des dispositifs d'affichage suivants :
- **10 dispositifs d'affichage 2m² double face de type « sucette »**
- **1 ou 2 abris-voyageurs avec caisson d'affichage 2m² double face**

- La ville qui est propriétaire de ces matériels rencontre de grandes difficultés pour assurer leur entretien-maintenance car elle ne dispose pas des pièces détachées nécessaires.
  De la même façon, la ville avec ce type de gestion « en direct » ne bénéficie d'aucune prestation de communication à titre gratuit.

Objet du rapport :

- Il est prévu le renouvellement de ces dispositifs avec la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance à des fins d'informations municipales et commerciales.

- Le présent rapport a pour objet d'exposer les principes du mode de gestion, le choix du mode de gestion, les caractéristiques du contrat de concession ainsi que les caractéristiques de la procédure.

ANNEXE : Rapport de principe pour le lancement d'une consultation de concession.

AVIS DE LA COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

VOTANTS : (6) (4 Commune – 2 CCAS)

POUR : 5 (3 pour la Commune, 2 pour le CCAS)

CONTRE : /

ABSTENTION : 1

Au vu du rapport présenté, la Commission Consultative de Délégation des Services Publics émet un :

- ✓ **Avis favorable :** X
- ✓ **~~Avis défavorable~~ :**

Visas :

Nom - Prénom	Emargement
Commune	

LACOMBE Nicolas,

DUFAU Patrice,

BUSQUET Edith, ou un suppléant

BOZZELLI Thierry,

GREGOIRE Nolhwenn,

GOUJON Patrick,

Autres membres présents, en cas de suppléance :

- -
- -
- -
- -

Nom - Prénom	Emargement
C.C.A.S.	

BUSQUET Edith — Conseillère municipale, membre titulaire

NOUILHAN Henri — président de l'A.D.M.R., membre titulaire

AR Prefecture

047-214701955-20231221-DEL1572023-DE
Reçu le 27/12/2023